

COMMUNIQUE DE PRESSE



Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec NATIXIS

Saran, le 2 janvier 2013 – Au titre du contrat de liquidité confié par des actionnaires de référence d'AEROWATT à NATIXIS portant sur les actions de la société AEROWATT, à la date du 31 décembre 2012 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 506 titres AEROWATT
- 68 262,01 €

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 30 juin 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 3 653 titres AEROWATT
- 48 672,30 €

Il est rappelé que lors de sa mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6 529 titres AEROWATT
- 26 347,90 €

A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 30 septembre 2012, Aérowatt exploite 27 centrales éoliennes représentant 119 MW (85 MW détenus en propre) et 35 sites solaires équivalant à près de 21 MWc (10 MWc en propre).

Aérowatt a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 27,5 M€, dont 20,6 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Depuis 2003, Aérowatt est qualifiée « entreprise innovante » par OSEO.

Aérowatt

ACTUS finance & communication

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Relations Presse : Anne-Catherine Bonjour
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36